

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 9/2019

Château-d'Oex, le 11 juin 2019
*Greffe + Travaux_0134 +9125-3511_Préavis édités +
Complexe sportif_emo*

Demande de crédit pour le remplacement du condenseur d'évaporation NH3 de la patinoire

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité sollicite de votre autorité une demande de crédit en vue du remplacement du condenseur d'évaporation NH3 (ammoniac) de la patinoire.

PREAMBULE

L'installation actuelle, datant de 2002, présentait quelques signes de faiblesse depuis plusieurs années déjà. En raison de la situation économique de la commune, son remplacement a été repoussé à plusieurs reprises.

SITUATION ACTUELLE

Le 4 juin dernier, le condenseur, suite à une perforation, a provoqué une fuite d'ammoniac dans les locaux de la machinerie du Centre sportif. Une intervention rapide de l'entreprise Minerg – AppelsSA Services SA a permis d'éviter un problème majeur de fuite d'ammoniac. De plus, les 5 et 6 juin derniers dite entreprise a procédé au dégazage du condenseur qui de ce fait est hors service et isolé du solde de l'installation.

La municipalité relève encore que le solde des installations est régulièrement suivi et peut être considéré comme étant en bon état. Il s'agit entre autres des compresseurs, du stockage d'ammoniac, de la piste de froid (22 km. de tuyauterie dans la dalle de la patinoire), de la récupération pour la production d'eau chaude sanitaire, des conduites de refroidissement, de la détection gaz et de la commande des tableaux électriques.

TRAVAUX A ENTREPRENDRE

L'ensemble des éléments du condenseur d'évaporation ne peut être réparé ceci notamment en raison d'une corrosion générale de l'installation.

Aussi, compte tenu des éléments relevés ci-dessus, la municipalité se voit dans l'obligation de procéder au remplacement complet du condenseur d'évaporation NH3.

COUT DE LA NOUVELLE INSTALLATION

Dans l'urgence, la municipalité a contacté l'entreprise actuellement en charge de l'entretien de ces installations dans le but d'obtenir un devis pour le remplacement de ce condenseur. Il est à relever encore que ce genre d'installation, très spécifique, est construite en France et qu'elle est redistribuée sur le marché européen.

Démontage et remontage d'installations diverses pour évacuation du condenseur et pose de la nouvelle installation	CHF	70'500.00
Remplacement condenseur	CHF	196'000.00
Frais d'étude récupération de chaleur	CHF	10'000.00
Divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>23'500.00</u>
TOTAL TTC	<u>CHF</u>	<u>300'000.00</u>

ECHEANCIER

29 juin au 08 juillet 2019	Délai référendaire
09 juillet 2019	Adjudication, commande de matériel et début des travaux préparatoires
Dès le 30 septembre 2019	Pose du nouveau condenseur
27 octobre 2019	Mise en service de la nouvelle installation.

Il est encore à relever que cet échéancier dépend de la livraison du condenseur prévue entre 8 et 12 semaines dès commande. L'échéancier ci-dessus tient compte de 12 semaines. Si le délai de livraison est de 8 semaines, il serait alors possible, sous réserve d'imprévus, de mettre en service l'installation pour le 11 octobre 2019, soit pour le début des vacances scolaires.

FINANCEMENT

Compte tenu de l'intérêt régional de cette infrastructure touristique et sportive, la municipalité sollicitera une aide financière du Fonds d'Équipement Touristique du Pays-d'Enhaut.

REMARQUE

La municipalité a également étudié la possibilité d'installer une patinoire artificielle synthétique en lieu et place de l'actuelle surface, ceci dans le but de diminuer les coûts d'exploitation. Cependant, après réflexion, cette solution a été écartée du fait qu'elle péjorerait l'ensemble des sociétés utilisatrices de la patinoire et que son coût de location, pour une surface de moitié de l'existante, représente un montant d'environ CHF 68'000.00 pour une période de 8 mois dont deux mois gratuits.

Il faut également savoir que le remplacement de l'installation actuelle existante et fonctionnant à l'ammoniac serait également envisageable avec un autre système de fluide frigorigène mais impliquerait le démantèlement complet des installations actuelles. Cette solution impliquerait un important investissement et reviendrait dès lors beaucoup plus cher que le crédit sollicite pour le remplacement du condenseur actuel.

CONCLUSIONS

La municipalité reste convaincue qu'il est nécessaire de maintenir une activité sportive régionale au centre du village, permettant, à l'exemple du Hockey-Club qui fête son 100^{ème} anniversaire cette année, de pérenniser les sports de glace.

Aussi, au vu de ce qui précède, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 9/2019 du 11 juin 2019 ;
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A) **D'autoriser** la municipalité à procéder au remplacement du condenseur d'évaporation NH3 de la patinoire.
- B) **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 300'000.00.
- C) **De financer** ce montant :
 - o Par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 300'000.00 si nécessaire.

Demande de crédit pour le remplacement du condenseur d'évaporation NH3 de la patinoire

D) **D'amortir :**

- L'investissement net de CHF 300'000.00, sur une période de 20 ans, à raison d'environ CHF 15'000.00 par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux. A ce montant s'ajouteront les charges d'exploitation constituées des intérêts passifs annuels de l'ordre de CHF 7'500.00.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité le 11 juin 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Eliane Morier